

# « TRANSFORMER POUR PROGRESSER »



« ....les habitudes, ....les pratiques, ....les individus »



# Préambule

La formation devient un enjeu essentiel pour mener à bien l'ensemble du plan de développement fédéral, régional et départemental. La formation, c'est l'affaire de tous. Une fédération d'utilité publique ne peut rester en marge de l'évolution des pratiques.

Pour tenter de répondre à l'ensemble de ces problématiques, la réforme du système fédéral de formation de l'encadrement, s'appuie sur quelques principes de bases qui nous semblent incontournables :

- Les qualifications fédérales répondent aux besoins des clubs, dans le cadre d'une politique au service de ses licenciés et des missions qui lui sont confiées.
- Les qualifications fédérales sont en relation avec l'organisation des pratiques, riche de l'ensemble des disciplines de la Fédération Française de Natation.

Ainsi, **la pluridisciplinarité est le socle de la culture fédérale.**

- **Tout licencié doit être encadré par du personnel ayant reçu une formation.**

- Chaque personne ayant en charge des licenciés doit être **en mesure d'assurer leur sécurité.**

- L'accès à une formation fédérale requiert pour le stagiaire **d'être titulaire du diplôme du niveau sous-jacent.** Toutefois, le dispositif permet au candidat d'accéder à la formation fédérale à n'importe quel niveau à condition d'avoir validé les compétences des niveaux sous-jacents. Cette obligation de validation des compétences des niveaux sous-jacents est vérifiée lors du positionnement.

- Dans son orientation pédagogique, la Fédération Française de Natation se positionne sur le principe de l'acquisition de compétences par la **pédagogie de l'action.**

- La formation de **l'encadrement est une des composantes essentielles de la labellisation des clubs.**

- les certifications fédérales s'appuient sur le principe de la **certification professionnelle**

- Les activités s'exercent dans le cadre associatif, au sein des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Natation.

- L'activité d'un breveté fédéral est exercée à **titre bénévole ou professionnel (pour les personnes titulaires du BEESAN ou du BEES2°).**

L'engagement dans l'encadrement est un moyen de se placer au service des autres, d'acquérir une reconnaissance, voire de se constituer un livret de compétences. En réinvestissant les acquis de leur pratique, les jeunes sportifs continuent à vivre leur passion et à transmettre la richesse d'une culture vécue. Cette démarche peut, pour certains, susciter des vocations professionnelles, capitales pour notre mouvement fédéral.

**Il est essentiel de favoriser, d'encourager et d'accompagner l'engagement de nos jeunes licenciés dans la filière fédérale d'encadrement.**

**Autres Remarques importantes :**

- La possession du diplôme **Prévention Secours Civiques 1 est obligatoire** pour obtenir un diplôme fédéral et **n'est pas dispensé par l'ERFAN**



## Le mot du Président

### ***LA FORMATION AU SERVICE DE LA PROGRESSION....***

Le Comité Régional FFN poursuit sa contribution à la formation de tous, professionnels ou bénévoles, qui œuvrent au sein des clubs de notre région Champagne Ardenne, afin de soutenir sa légitime ambition de progrès par le biais du développement de la pédagogie de l'action. Il réaffirme la formation comme un élément structurant essentiel de la natation régionale.

Le catalogue de formation 2014/2015, adapté et progressif, répond aux besoins des clubs et bénéficie à chaque intervenant en charge d'une action éducative auprès de nos jeunes nageurs et nageuses.

La préparation aux Brevets Fédéraux au sein de l'ERFAN est un gage de sérieux et de savoir-faire pour les responsables de nos clubs. Ces diplômes permettent aux jeunes qui ont suivi de 15 à 18 ans la filière BF1- BF2 d'entrevoir une carrière professionnelle. Les titulaires des BF1 et BF2 abordent ainsi le BPJEPS AAN avec en poche 7 UC sur 10 !

Par ailleurs, le Comité Régional répond également aux besoins des professionnels soit dans le cadre de la formation continue, soit dans le cadre de formations ponctuelles.

Ainsi chaque éducateur, dans la pratique pluridisciplinaire du milieu aquatique, bénéficie de formations suscitant une véritable réflexion continuée dans l'exercice de sa mission.

Les compétences acquises contribueront nécessairement à l'atteinte des objectifs en matière de sécurité par le développement du « Savoir Nager », et en matière sportive en permettant à un nombre croissant de jeunes sportifs de s'épanouir dans nos pratiques.

# Calendrier 2014-2015

## Echelon départemental (Ardennes/Marne et Aube/Haute-Marne)

*Assistant club* : de janvier à juin 2015

*BF1* : de novembre 2014 à mai 2015

*Formation des officiels A et B* : 1 session par département

*Formation Evaluator et Assistant ENF 1* : 1 session par département

## Echelon régional

*Procédures d'équivalence BF1, BF2 et BF3 (formation des tuteurs)* : 6 et 7 septembre 2014

*Procédure BPJEPS AAN vers le BF2*

*BF2* : d'octobre 2014 à mai 2015

*BF3 Natation Course* : d'octobre 2014 à juin 2015

*Formation Evaluator et Assistant ENF 2 et 3* : 1 session

*Formation continue des entraîneurs* : 12 et 13 septembre et du 27 au 31 octobre 2014

*Formation continue des éducateurs* : du 20 au 24 octobre 2014

*BNSSA en formation continue* : d'octobre 2014 à avril 2015

*BNSSA en stage bloqué* : Vacances de février à Langres et 1<sup>ère</sup> semaine de Pâques 2015

*CAEPMNS* : Mai 2015 dans les Ardennes

*BPJEPS AAN* en partenariat avec le CREPS de Reims à partir de septembre 2014

# La formation, à quel âge ?

		13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
<b>BREVETS FEDERAUX</b>	Assistant Club		X	X	X	X	x
	BF1			X	X	X	X
	BF2				X	X	X
	BF3					X	X
	BF4						X
	BF5						X
<b>Secourisme</b>	PSC1	X	X	X	X	X	X
	PSE1				X	X	X
	PSE2				X	X	X
<b>Sauvetage</b>	BNSSA					X	X
<b>Arbitrage</b>	Officiel B				X	X	X
	Officiel A						X
<b>Formation D'état</b>	BPJEPS AAN						X
	DEJEPS AAN						X
	DESJEPS AAN						X

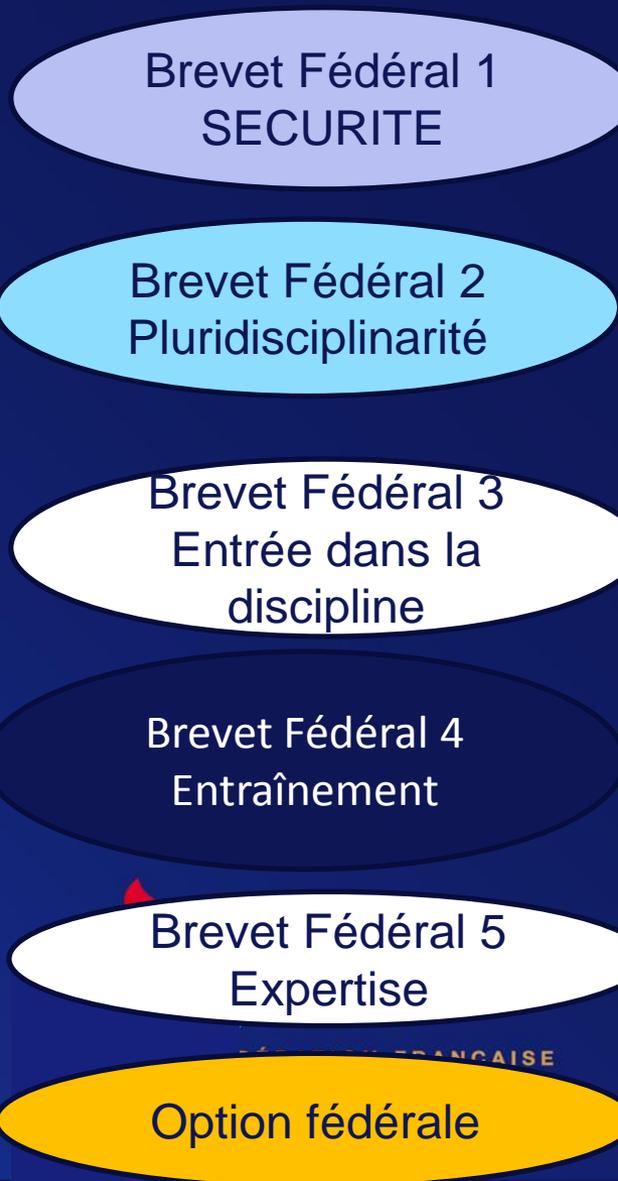
# I) LES BREVETS FEDERAUX



## ACTIVITES SPORTIVES

## BREVETS FEDERAUX

## DIPLÔMES D'ETAT



A  
S  
S  
I  
S  
T  
A  
N  
T  
  
C  
L  
U  
B



# ASSISTANT CLUB : Un diplôme transversal

## Qu'est-ce que je fais ?

- J'assiste un responsable de groupe dans ses missions et sur tout type de public à tous les niveaux de pratique et sur l'ensemble des disciplines
- J'accompagne un groupe lors des compétitions ou des déplacements
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe

## Combien de temps dure la formation ?

- 20h de pratique avec les formateurs soit 2 journées ainsi qu'une matinée
- 30h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 4h d'accompagnement à un déplacement

Le candidat doit posséder le PSC1 à l'issue de la formation, il n'est pas dispensé par l'ERFAN.

## Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 14 ans et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée

## Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

- Je satisfais au test de sécurité
- Je valide mon sauv'nage si je n'en suis pas titulaire
- Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN

# Assistant Club

Cette formation s'adresse aux élus ainsi qu'aux jeunes souhaitant appréhender au mieux l'environnement fédéral, les thèmes abordés sont :

L'environnement du club, l'Ecole de Natation Française, la formation fédérale, la pédagogie, ainsi que la sécurité.

La formation se déroule sur deux fois 1 journée + 1 matinée

## Ardennes / Marne :

*Charleville-Mézières, Châlons en Champagne et Reims en fonction de la localisation des candidats*

*Retour des inscriptions avant le 15/12/2014*

Dates : Entre janvier et avril 2015

En fonction du calendrier départemental

## Aube et Haute-Marne :

*Troyes, Saint-Dizier retour des inscriptions avant le 15/12/2014*

Dates : Entre janvier et avril 2015

En fonction du calendrier départemental

Nombre de candidats : entre 8 et 15

Coût: 200€ / 100€ en fonction du statut et sur demande\*

\*Une Aide égale à 50% du prix annoncé est possible pour les bénévoles de la région Champagne-Ardenne qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA, elle peut être obtenue auprès du Comité Régional (demande écrite de bourse de formation à joindre au dossier)

# BREVET FEDERAL 1 : Vers le sauv'nage

## Qu'est-ce que je fais ?

- Je conduis des activités vers l'acquisition du sauv'nage
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe

## Combien de temps dure la formation ?

- 66h de pratique avec les formateurs soit 5 week-end
- 35h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 4h d'accompagnement à un déplacement

Le candidat doit posséder le PSC1 à l'issue de la formation, il n'est pas dispensé par l'ERFAN.

## Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 15 ans et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée

## Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

- Je satisfais au test de sécurité
- Je valide mon sauv'nage si je n'en suis pas titulaire
- Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN
- Je prépare et conduis une séance suivie d'un entretien
- Je passe l'entretien sur l'accompagnement lors d'un déplacement
- Je suis titulaire du PSC1 à l'issue de la formation

# Brevet Fédéral 1

Cette formation se déroule sur 5 modules de 2 jours répartis entre octobre 2014 et mai 2015.

Une réunion d'information sera programmée dans chaque département.

Cette action est mutualisée sur deux départements. Les Ardennes et la Marne pour le Nord de la région et l'Aube et la Haute-Marne pour le sud. Les sites d'accueil des stagiaires seront communiqués lors du 1<sup>er</sup> module.

## Organisation prévisionnelle :

### **\*Ardennes/Marne**

Module 1 : 15 et 16 novembre 2014 à Châlons en Champagne au siège du CR07

Module 2 : 13 et 14 décembre 2014

Module 3 : 17 et 18 janvier 2015

Module 4 : 21 et 22 février 2015

Module 5 : 28 et 29 mars 2015

### **\*Aube / Haute-Marne**

Module 1 : 22 et 23 novembre 2014 à Troyes au complexe Henry TERRE

Module 2 : 3 et 4 janvier 2015

Module 3 : 14 et 15 février 2015

Module 4 : 14 et 15 mars 2015

Module 5 : 11 et 12 avril 2015

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

Coût: 500€ / 250€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07

- **Les dates sont susceptibles d'être modifiées \***
- **Retour des dossiers d'inscription pour le 1<sup>er</sup> novembre 2014**

## BREVET FEDERAL 2, Option Natation Course : Vers le pass'sports de l'eau et le pass'compétition

### Qu'est-ce que je fais ?

- Je conduis des activités vers l'acquisition du pass'sports de l'eau et pass'compétition
- Je conçois un projet d'animation pluridisciplinaire
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe

### Combien de temps dure la formation ?

- 115h de pratique avec les formateurs soit 16 jours de formation
- 60h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 8h d'accompagnement à un déplacement

### Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 16 ans au 31/12 de l'année de formation et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du Brevet fédéral 1, du sauv'nage et du pass'sports de l'eau ou satisfaire au test d'entrée
- Etre titulaire du PSC1

### Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

- Je satisfais au test de sécurité
- Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN
- Je prépare et conduis une séance suivie d'un entretien
- Je passe l'entretien sur l'accompagnement lors d'un déplacement

## Brevet Fédéral 2

Cette formation se déroulera sur 16 jours répartis entre octobre 2014 et mai 2015

**Lieu :** Centre sportif de l'Aube pour la séquence 1 et structures d'alternance (en fonction de la localisation des candidats)

***Dossier d'inscription à remettre au plus tard le 03/10/2014***

**Présentation de la formation, Tests d'entrée et positionnement :** 11 octobre 2014

**Séquence 1:** du 20 au 24 octobre 2014 au Centre sportif de l'Aube à Troyes

A partir de la séquence 2, la formation se déroulera dans les structures d'alternance avec pour support les écoles de natation du club.

**Séquence 2 :** 29 et 30 novembre 2014

**Séquence 3 :** 13 et 14 décembre 2014

**Séquence 4 :** 24 et 25 janvier 2015

**Séquence 5 :** du 23 au 25 février 2015

**Séquence 6 :** 25 et 26 avril 2015

Horaires : 9h-12h30 13h30-17h30 en fonction des sites de formation

Le dimanche, fin à 17h au plus tard

**IMPORTANT :** Les dates sont susceptibles d'être modifiées, les coûts liés à l'hébergement et aux repas ne sont pas pris en charge

Certification à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

Coût: 1200€ / 600€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07

**L'obtention du BF2 confère à son titulaire une dispense de 7 UC/10 du BPJEPS AAN**

# BREVET FEDERAL 3, Natation Course :

## Au cœur du programme d'acquisition et de développement

### Qu'est-ce que je fais ?

- Je conçois et coordonne le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club
- Je conçois le programme d'acquisition et de développement de la discipline
- Je conduis des activités dans le cadre des programmes d'acquisition et de développement de la discipline amenant les jeunes jusqu'aux premières pratiques compétitives
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité de la pratique et des pratiquants de mon groupe

### Combien de temps dure la formation ?

- 107h de pratique avec les formateurs soit 15 jours de formation
- 50h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 12h d'accompagnement à un déplacement

### Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 17 ans au 31/12 de l'année de formation et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du Brevet fédéral 2 ou du BPJEPS AAN + ENF 1, 2 et 3.
- Satisfaire au test de sécurité
- Etre titulaire du PSC1

# Brevet Fédéral 3 Natation Course

Cette formation se déroulera sur 16 jours répartis entre octobre 2014 et mai 2015

Lieu : Centre sportif de l'Aube et structures d'alternance des stagiaires

***Dossier d'inscription à remettre au plus tard le 03/10/2014***

**Tests d'entrée, positionnement et formation ENF3:** 11 octobre 2014

**Séquence 1:** du 27 au 31 octobre 2014 au Centre sportif de l'Aube à Troyes

A partir de la séquence 2, la formation se déroulera dans les structures d'alternance avec pour support les écoles de natation du club.

**Séquence 2:** 15 et 16 novembre 2014

**Séquence 3:** 24 et 25 janvier 2015

**Séquence 4:** 28 et 29 mars 2015

**Séquence 5:** du 27 au 29 avril 2015

**Séquence 6:** 16 et 17 mai 2015

Horaires : 9h-12h30 13h30-18h30

Le dimanche, fin à 17h au plus tard.

**IMPORTANT** : Les dates sont susceptibles d'être modifiées, les coûts liés à l'hébergement et aux repas ne sont pas pris en charge

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

Coût pédagogique : 1200€ / 600€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07

**L'obtention du BF3 et du BF4 confère à son titulaire une dispense de 3 UC/4 du DEJEPS.**

**L'obtention du BF3 dispense des conditions d'entrée au DEJEPS.**

# Procédure d'équivalence BF1, BF2 et BF3 pour les BEESAN

## Pour qui?

### *Le BF1, BF2*

- Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2
- Je suis titulaire du BEESAN
- Je justifie d'une expérience de 100h sur des groupes ayant pour objectif la préparation du Pass'sports de l'eau.

### *Le BF3*

- Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3
- Je suis titulaire du BEESAN
- Je justifie d'une expérience d'entraînement de 150 heures sur les deux dernières années sur des groupes ayant pour objectif la préparation du Pass'compétition.

## Quand?

6 et 7 septembre 2014

## Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

## Contenus de la formation :

- ✓ La fonction de tuteur
- ✓ La protection des mineurs et les comportements à risque
- ✓ Les directives techniques nationales
- ✓ Actualisation des connaissances

## Dossier d'inscription :

Une demande par niveau de BF

Sur demande auprès du Comité Régional

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

**A remettre au plus tard le 15 août 2014**

## Coût :

300€ / 150€ En fonction du statut et sur demande

Une aide est possible pour les bénévoles qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA, elle peut être obtenue auprès du Comité Régional (demande écrite de bourse de formation à joindre au dossier)

## **Pour pouvoir être tuteur dans le cadre de la formation fédérale, il faut être en possession d'un BF**

Le tuteur est reconnu et son club devient une structure d'accueil pour recevoir des candidats BF.

A terme et dans le cadre de la labellisation, les éducateurs de club devront être en possession du BF correspondant au niveau du groupe encadré.

# Procédure pour les BPJEPS AAN pour obtenir le BF 2

## Pour qui?

- Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2
- Je suis titulaire du BPJEPS AAN

## Quand?

6 septembre 2014

## Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

## Contenus de la formation :

- ✓ La fonction de tuteur
- ✓ La réglementation liée à l'accompagnement en déplacement d'un groupe de mineurs

## Dossier d'inscription :

Sur demande auprès du Comité Régional

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

**A remettre au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2014**

## Coût :

150€ / 75€ En fonction du statut et sur demande + 20€ par diplôme demandé (BF1 + BF2 =40€)

Une aide est possible pour les bénévoles qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA, elle peut être obtenue auprès du Comité Régional (demande écrite de bourse de formation à joindre au dossier)

**Pour pouvoir être tuteur dans le cadre de la formation fédérale, il faut être en possession d'un BF**

# II) FORMATION DES EVALUATEURS ET ARBITRES



## FORMATION DES OFFICIELS

Cette formation est départementalisée, elle se déroule en soirée et/ou le week-end.

Prendre contact avec les formateurs départementaux

Officiels B : 9h de formation théorique + stage pratique

Officiels A : 9h de formation théorique + stage pratique

**Coût** : 40€, prise en charge par le Comité Régional

## FORMATION DES ASSISTANTS ET DES EVALUATEURS ENF 1, 2 et 3

ENF1 Ardennes / Marne :

ENF1 Aube / Haute-Marne :

ENF2 dans le cadre de la séquence 2 du BF2 :

ENF3 dans le cadre de la séquence 2 du BF3 :

**Il faut avoir participé à deux sessions en tant qu'Évaluateur ou Assistant pour suivre la formation liée au niveau suivant.**

**ENF1 – Évaluateur de deux sessions de Sauv'nage – ENF2 – Évaluateur sur 2 Pass'sports de l'eau – ENF3**

**La formation d'évaluateur ENF se déroule sur 3 heures**

**Dossier d'inscription à remettre au plus tard une semaine avant l'entrée en formation**

**Coût** : 20 € par niveau

# III) FORMATIONS DIVERSES



## FORMATION INFORMATIQUE

L'outil informatique est au cœur de la gestion administrative du club.

Ainsi peut-on trouver la gestion des licences, des formations, des compétitions, des sessions ENF à travers « ExtraNat ».

Pour permettre à l'ensemble des acteurs de notre natation régionale de maîtriser au mieux cet outil, l'ERFAN peut vous proposer des formations.

Celles-ci peuvent être mises en place au sein de chaque Comité Départemental et sur demande de celui-ci.

## FORMATION DES BENEVOLES

L'ERFAN Champagne-Ardenne est au service des clubs régionaux.

Ainsi, sur demande, nous pouvons mettre en place des actions ponctuelles liées aux problématiques rencontrées et pouvant être remédiées par le biais de la formation. (Projet club, la responsabilité civile et pénale, la CCNS, les aides diverses etc... )

# IV) FORMATION CONTINUE



# FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS

Objectifs : Acquisition de nouvelles compétences, mise à jour des connaissances dans le domaine théorique de l'apprentissage, mise en place de nouvelles stratégies de transformation technique du nageur. La préparation athlétique du sportif.

Publics : Formation ouverte en priorité aux entraîneurs régionaux Natation Course, des Ecoles de Natation jusqu'au plus haut niveau régional.

Effectifs : De 10 à 30 personnes maximum.

Dates : Vendredi 12 au samedi 13 septembre 2014, retour des inscriptions au plus tard le 25 août 2014

Volume horaire : 16h

Lieu : CREPS de Reims

Coût pédagogique : Salariés avec prise en charge 320 €

Licenciés avec bourse régionale 100 €

Repas et hébergement : 65 € - Repas seul (à préciser) : 45 €

Intervenant :

**Christos PAPPARODOPOULOS**, entraîneur de Hugues DUBOSCQ, médaillé aux jeux olympiques d'Athènes et de Pékin, médaillé d'argent aux championnats du monde en 2009. 1<sup>er</sup> français à nager sous la minute au 100m brasse.

# FORMATION CONTINUE DES EDUCATEURS (Construction du nageur et Pédagogie par l'action)

Préambule : Dans la continuité des actions proposées aux professionnels et bénévoles de nos activités, l'ERFAN Champagne-Ardenne organise une formation continuée pour les éducateurs sportifs en charge des activités aquatiques.

Objectifs : Acquisition de nouvelles compétences, mise à jour des connaissances dans le domaine théorique de l'apprentissage, mise en place de nouvelles stratégies de transformation technique du nageur. Le public cible sont les écoles de natation des clubs locaux, construction du corps flottant et projectile.

Publics : Formation ouverte en priorité aux professionnels du secteur, stagiaires BF et BPJEPS, tuteurs dans le cadre des formations professionnelles et fédérales, responsables des Ecoles de Natation.

Effectifs : De 10 à 40 personnes maximum. L'ERFAN Champagne-Ardenne se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Dates : Du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2014

Volume horaire : 35H

Lieu : Centre sportif de l'Aube à Troyes

Coût pédagogique : Salariés avec prise en charge 700€, stagiaires sans prise en charge Licenciés FFN en Champagne-Ardenne 500€ (possibilité de bourse régionale 250€), stagiaires sans prise en charge hors région 500€ Repas du midi du lundi au vendredi : 50€

(pour les repas du soir et l'hébergement, nous contacter avant fin septembre 2014, non compris dans le coût de la formation)

Intervenants : Stéphane TICHON et Maxime HUTTEAU

# FORMATION CONTINUE DES ENTRAINEURS

## (Construction du nageur et Pédagogie par l'action)

Préambule : Dans la continuité des actions proposées aux professionnels et bénévoles de nos activités, l'ERFAN Champagne-Ardenne organise une formation continuée pour les éducateurs sportifs en charge des activités aquatiques.

Objectifs : Acquisition de nouvelles compétences, mise à jour des connaissances dans le domaine théorique de l'apprentissage, mise en place de nouvelles stratégies de transformation technique du nageur. La construction du corps projectile et l'ébauche du corps propulseur ainsi que la respiration constituent la priorité du stage

Publics : Formation ouverte en priorité aux professionnels du secteur, stagiaires BF3 et BPJEPS, tuteurs dans le cadre des formations professionnelles et fédérales, responsables des Ecoles de Natation.

Effectifs : De 10 à 20 personnes maximum. L'ERFAN Champagne-Ardenne se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Dates : Du lundi 27 au vendredi 31 octobre 2014

Volume horaire : 35H

Lieu : Centre sportif de l'Aube à Troyes

Coût pédagogique : Salariés avec prise en charge 700€, stagiaires sans prise en charge Licenciés FFN en Champagne-Ardenne 500€ avec bourse régionale 250€, stagiaires sans prise en charge hors région 500€  
Repas du midi du lundi au vendredi : 50€

(pour les repas du soir et l'hébergement, nous contacter avant fin septembre 2014, non compris dans le coût de la formation)

Intervenants : Louis De LUCA et Stéphane TICHON

# V) FORMATION PROFESSIONNELLE



## 3 formules sont proposées

- Formation continue

Préparation à l'examen du BNSSA, 2 entraînements par semaine en piscine,

Lundi et jeudi ainsi qu'un week-end dédié à l'étude de la réglementation

Dates : d'octobre 2014 à avril 2015

Lieu : Châlons en Champagne

Coût: 500 € (hors PSE1)

- Stage bloqué (réservé en priorité aux nageurs de bon niveau)

- 7 jours de formation pendant les vacances de février à Langres

Semaine 1 : PSE 1 + 2h00 de pratique en piscine du lundi au vendredi

Semaine 2 : 1h30 de pratique en piscine + 2 jours de réglementation

Coût : 500€ (avec PSE1)

- 7 jours de formation, 2 jours de réglementation, 5 jours de PSE1 + 1h30 de pratique en piscine / jour.

Dates : du 27 avril au 3 mai 2015 à Reims

Coût: 500 € (avec PSE1)

Repas possible au CREPS et sur demande pour la formation de Reims (10 € le repas).

# CAEP MNS (obligatoire tous les 5 ans)

Organisé en partenariat avec la DDCSPP des Ardennes

Dates : 25, 26 et 27 mai 2015

3 jours de formation

- Secourisme
- La natation scolaire
- La réforme des diplômes d'état
- La démarche pédagogique
- Pratique en piscine

COÛT : 250€

Dossier d'inscription sur demande au Comité Régional :

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

# BPJEPS AAN (Brevet Professionnel)

Formation établie en partenariat avec le CREPS

Elle se déroule sur 1 année, 685 h de face à face pédagogique, 600h de pratique.

Cette formation vise le développement des compétences nécessaires au métier de MNS.

- Dossier d'inscription à télécharger sur le site du CREPS à retourner pour le 26/05/2014
- Tests de sélection les 11 et 12 juin 2014
- Début de formation le 1<sup>er</sup> septembre 2014
- Fin de formation en juin 2015
- Coût : 5635 €

3 séquences organisées :

Séquence 1: Le projet pédagogique

Séquence 2: Apprendre et enseigner la pluridisciplinarité

Séquence 3: Optimiser le fonctionnement de la structure

**L'obtention des BF1 et BF2 permet d'obtenir une dispense de 7 UC/10 du BPJEPS AAN  
Soit un allègement de 475h en centre de formation et 475h en structure d'alternance**



*Directeur*  
**Stéphane TICHON**  
06.30.39.51.68

*Secrétaire administrative*  
**Reine LESAGE**  
03.26.70.58.59

**L'ERFAN Champagne-Ardenne**  
**Une équipe à votre service !**

**ERFAN**  
**Champagne-Ardenne**

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

<http://champagneardenne.ffnatation.fr>

<http://www.facebook.com/ErfanChampagneArdenne>

2, rue Grenet Tellier  
51000 Châlons en Champagne



*Responsable pédagogique*  
**Michel BAILLON**  
**CTS**  
06.07.94.57.07

*Référente « Elue »*  
**Sybille LECLERC**

**Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30**  
**Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30**

**Un lexique est disponible en fin de présentation**

**BE** : Brevet d'Etat

**BEESAN** : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif aux Activités de la Natation

**BF** : Brevet Fédéral

**BNSSA** : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

**BP** : Brevet Professionnel

**BPJEPS AAN** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Activités Aquatiques et de la Natation

**CAEPMNS** : Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur

**CIAA** : Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques

**CREPS** : Centre de Ressource d'Expertise et de Performance Sportive

**DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

**DE** : Diplôme d'Etat

**DES** : Diplôme d'Etat Supérieur

**DRJSCS** : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

**ENF** : Ecole de Natation Française

**ERFAN** : Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation

**FFN** : Fédération Française de Natation

**NC** : Natation Course

**NFS** : Nagez Forme Santé

**NS** : Natation Synchronisée

**OMS** : Office Municipal des Sports

**OPCA** : Organisme Paritaire Collecteur Agréé (par l'Etat)

**PSC1** : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

**PSE1** : Premiers Secours en Equipe de niveau 1

**PSE2** : Premiers Secours en Equipe de niveau 2

**UC** : Unité Capitalisable

**CCNS** : Convention Collective Nationale du Sport